

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-32/SG/CG relatif à la pose d'un panneau «Stop» dans l'enceinte portuaire sur la route desservant le môle Sud

n° 71-32/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
6 janvier 1971

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1971

Date du numéro
25 janvier 1971

TEXTE INTÉGRAL

Tout véhicule circulant dans l'enceinte portuaire et se dirigeant vers le môle Sud devra marquer un temps d'arrêt à l'intersection de la voie ferrée. Un panneau « Stop » sera placé à cette intersection.